

80 km/h : Une mesure inutile et coûteuse

L'abaissement de la limitation de vitesse de 90 à 80 km/h est une absurdité en ceci qu'elle concerne l'ensemble des routes, droites, courbes, montantes et descendantes, larges et étroites, en bon ou mauvais état. En réalité, c'est une mesure concourant à augmenter les recettes de l'Etat, recettes qui devraient bondir en ce domaine.

Il est avant tout indispensable de faire respecter les règles actuelles et renforcer la responsabilisation des conducteurs en modifiant leur comportement.

Cette responsabilisation passe par l'implication de tous les acteurs locaux (élus, associations, Etat, auto-écoles...) dans la définition des zones dangereuses et la mise en place de mesures adaptées d'aménagement, voire de limitations de vitesse ciblées.

Il faut s'interroger sur la formation initiale pour le permis de conduire. Cette formation a dérivé en abordant trop de sujets, allant de l'écologie au tarif des amendes, au détriment des fondamentaux de la conduite et de la réglementation

La technologie permet d'accroître la sécurité mais il faut veiller à ce qu'elle ne donne pas l'illusion qu'elle peut remplacer la vigilance du conducteur.

La signalisation doit être simplifiée, trop de signalisation tue la signalisation.

La surveillance doit être amplifiée sur le respect des distances de sécurité, en particulier par temps de pluie, et la lutte contre les « chauffards » doit remplacer le matraquage des conducteurs raisonnables. Les radars doivent être placés dans les zones réellement dangereuses.

La fédération départementale DLF des HP considère que le gouvernement a raté l'occasion de prendre de nombreuses mesures concrètes et efficaces en réelle concertation avec l'ensemble des parties concernées.

Michel CARRERE

Secrétaire départemental adjoint de Debout la France 65

Contact mail : deboutlafrance65@gmail.com